



Compte rendu du
« Forum mondial sur la gouvernance – lutter contre la corruption et
promouvoir l'intégrité dans les marchés publics »,
29-30 novembre 2004, Paris

À bien des égards, le Forum mondial de l'OCDE sur la gouvernance – **lutter contre la corruption et promouvoir l'intégrité dans les marchés publics** » aura été un succès. Ce Forum était organisé conjointement en novembre 2004 par la Direction des affaires financières et des entreprises (DAF) et la Direction de la gouvernance publique et du développement territorial (GOV) avec une contribution de la Direction de la coopération pour le développement (DCD) et accueilli par le ministère français de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Premièrement, la collaboration des différentes directions de l'OCDE¹ a permis de mettre sur pied une grande manifestation diversifiée qui a attiré un grand nombre d'intervenants de premier plan. Ils ont facilité des débats stimulants autour d'un large éventail d'idées complémentaires se plaçant sous des angles divers, ce qui a assuré une approche pluridisciplinaire tout au long des sessions.

Deuxièmement, le nombre de personnes ayant assisté au Forum a dépassé les attentes des organisateurs. La présence de plus de 200 participants de 58 pays et 15 organisations internationales ainsi que du secteur privé, des syndicats et de la société civile met en relief l'intérêt suscité par l'approche ouverte définie au sein du Forum.

Troisièmement, le thème central de la manifestation était d'actualité et venait à point nommé. Les marchés publics méritent une attention toute particulière, car ils peuvent être très exposés à la corruption de par leur situation à la croisée des secteurs public et privé. Les parties prenantes se préoccupent actuellement de la mise en évidence des domaines des marchés publics les plus exposés à la corruption en vue de préparer des initiatives spécifiques visant à combattre ce phénomène.

Quatrièmement, le Forum est apparu comme un éventuel moyen de lancer un vaste débat sur la lutte contre la corruption et la promotion de l'intégrité dans les marchés publics. Les débats en séance plénière ainsi que dans les cinq ateliers² ont bien montré que la corruption est un problème majeur dans les marchés

¹ Cette nécessité de travailler ensemble en étroite collaboration a aussi été soulignée lors du Forum des partenaires au développement sur l'amélioration de l'efficacité des donateurs dans la lutte contre la corruption du Comité d'aide au développement les 9-10 décembre 2004 (www.oecd.org/dac/).

² Les deux ateliers animés par la Division de lutte contre la corruption de la DAF ont été conçus et organisés dans le contexte de l'engagement des parties à la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption de se doter de mécanismes nationaux efficaces pour lutter contre la corruption. Ces mécanismes doivent comporter des éléments de prévention, de détection, de poursuites et de sanctions relatifs à la corruption nationale et internationale, ainsi qu'une coopération judiciaire internationale prompte et efficace dans ce domaine. Les deux ateliers organisés par la Direction de la gouvernance étaient consacrés à la façon dont les mécanismes de bonne gestion des affaires publiques, comme la clarté, la simplicité et la transparence des procédures peuvent favoriser l'instauration d'un environnement permettant aux agents publics de conserver le sens de leurs responsabilités. La transparence est apparue comme un pilier essentiel de la prévention de la corruption et de la responsabilité dans la passation des marchés publics. L'atelier du Comité d'aide au développement (CAD) a été organisé pour évaluer l'efficacité des différentes approches des donateurs afin de préserver les marchés publics financés par l'aide vis-à-vis de la corruption et des pots-de-vin.

publics. Même si les règles relatives aux marchés publics ne visent pas spécifiquement à lutter contre la corruption, le Forum a aussi fait ressortir l'utilité d'élaborer une approche complète, intégrée et pluridisciplinaire comportant des mesures allant de la sensibilisation et de la prévention à l'application de sanctions efficaces des faits de corruption dans les marchés publics.

Cinquièmement, l'OCDE a été reconnue comme une excellente instance pour définir une approche intégrée et pluridisciplinaire, d'autant que les débats portant sur la transparence et la responsabilité dans les marchés publics ne se déroulent plus dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. La volonté de l'OCDE d'améliorer la croissance économique en définissant des règles équitables, ainsi que sa compétence en matière d'intégrité des entreprises et des pouvoirs publics en font le lieu naturel d'élaboration de la lutte contre la corruption et de promotion de l'intégrité dans les marchés publics.

Enfin, dans leurs allocutions finales, Mme Odile Sallard, Directeur de la gouvernance publique et du développement territorial de l'OCDE et M. Rainer Geiger, Directeur adjoint des affaires financières et des entreprises, ont fait des propositions concrètes pour orienter les travaux futurs de l'Organisation, en s'appuyant sur les pistes ouvertes durant le Forum. Ils ont notamment proposé les mesures suivantes :

1. Publier les actes du Forum afin d'assurer une large diffusion de toute la palette d'idées débattues.
2. Mettre au point un guide pratique en vue d'aider les responsables des marchés publics et d'autres organismes compétents à prévenir et détecter la corruption. Ce guide pourrait comporter une typologie des fraudes et des pratiques de corruption utilisées pour contourner les règles, et indiquer des mécanismes de prévention de façon à disposer d'outils de détection dans des domaines des marchés publics particulièrement exposés à de tels risques. Ce guide devrait aussi prévoir des mesures pratiques pour améliorer la transparence et assurer l'intégrité de toute la procédure de passation des marchés publics. La formule la plus efficace pour élaborer ce guide consisterait à s'appuyer sur la collaboration établie à l'occasion du Forum entre les différentes directions de l'OCDE et d'autres organisations nationales, régionales et internationales. Lorsque les travaux seront suffisamment avancés, il sera sans doute utile d'organiser une autre manifestation internationale pour examiner un éventuel projet de guide pratique.
3. Revoir les dispositions des instruments anti-corruption de l'OCDE en relation avec les marchés publics pour assurer leur pertinence. Le Groupe de travail sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales pourrait traiter ce dossier à l'occasion de l'examen prochain de la Recommandation révisée sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales.
4. Élaborer des principes de gouvernance permettant de promouvoir la transparence, la responsabilité et l'intégrité des agents publics dans l'ensemble de la procédure de passation des marchés publics, notamment dans la définition des besoins et dans la phase de gestion des contrats. Dans le domaine des marchés publics, comme l'un des principaux problèmes à résoudre pour les pouvoirs publics. Toutefois, la difficulté réside aussi dans la définition du type d'informations devant être divulguées, des destinataires de ces informations et du stade du processus auquel doit intervenir la divulgation. L'élaboration de ces principes s'appuiera sur les solutions pratiques du guide en matière de transparence ainsi que sur les pratiques exemplaires mises en évidence au sein d'un réseau de responsables des pouvoirs publics et de praticiens des marchés publics.
5. Enfin, il convient d'envisager un renforcement des réseaux nationaux de lutte contre la corruption dans les marchés publics en procédant à des échanges entre les services chargés de la passation de marchés publics, les autorités de la concurrence et les instances judiciaires.